



Accident sans retrait de permis

Par **fab86130**, le **11/06/2015** à **17:38**

Madame, Monsieur,

Je m'explique:

Dans la nuit de dimanche j'ai eu un accident routier contre un véhicule en stationnement.

Les pompiers sont intervenu ainsi que les forces de l'ordre.

Je n'ai pas eu de retrait de permis.

J'avais bu quelques verres dans la soirée.

Cela fait cinq jours sans nouvelles des forces de l'ordre.

Ces dernières peuvent elles encore m'enlever mon permis?

Que dois je faire?

Merci pour votre aide...

Par **Tisuisse**, le **12/06/2015** à **07:05**

Bonjour,

Avez-vous fait l'objet d'un contrôle d'alcoolémie ? si oui, quel en a été le résultat ?

Par **fab86130**, le **12/06/2015** à **10:19**

Bonjour,

Merci pour votre aide non je n'ai pas eu de controle d'alcoolémie, j'ai eu une prise de sang lors de mes soins à l'hôpital.